

Image not found or type unknown



Délai pour faire une dénonce par un huissier

Par **bouteille**, le **03/04/2015** à **18:19**

Bonjour,

J'ai récemment été contacté par ma banque pour m'informer d'une saisie attribution sur mon compte courant. Voilà déjà plus de 8 jours passés et je n'ai toujours pas reçu la dénonce de l'huissier. De combien de temps dispose-t-il pour le faire ? en jours calendaires ou ouvrés ? Doit-il me l'adresser en recommandée avec AR ? Que se passe-t-il si le délai n'est pas respecté par l'huissier ?